



Projet ParteN'Air

Un projet gagnant-gagnant pour l'agriculture et la qualité de l'air

Le projet ParteN'Air vise à sensibiliser le secteur agricole sur l'intérêt de réduire ses émissions d'ammoniac (NH_3).



Réduction de l'ammoniac : des enjeux sanitaires, agricoles et environnementaux

L'ammoniac est un gaz, **émis en région BFC à 98%* par les activités agricoles**. Ce gaz odorant peut entraîner une gêne olfactive pour le voisinage et, selon sa concentration, réagir dans l'atmosphère avec d'autres polluants pour former **des particules fines**, en particulier au moment des épandages d'engrais printaniers. **Les particules fines ont une incidence sur la santé de la population**. Elles sont responsables d'affections respiratoires (asthmes, allergies respiratoires...), cardiovasculaires, et sont classées « cancérogènes certains » par le CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer) depuis 2013. Fortement irritant, l'ammoniac a également une incidence directe en bâtiment sur la **santé des éleveurs**.

Outre les effets sur la santé, l'ammoniac présente un enjeu également sur **l'environnement et l'agriculture**. Il acidifie et eutrophise les milieux dont les sols entraînant notamment une baisse de la biodiversité et une vulnérabilité des végétaux aux facteurs de stress.

Les émissions d'ammoniac sont également une **perte économique pour les agriculteurs**, l'azote volatilisé étant perdu pour la fertilisation des cultures.

La réglementation impose une baisse des émissions d'ammoniac : baisse de - 13% entre 2005 et 2030. (Directive européenne NEC 2016/2284/EU.

(*source: OPTEER, inventaire des émissions 2020)



➔ Les objectifs du projet ParteN'Air

Ce projet collaboratif, d'une durée de 2 ans et demi, a pour vocation de donner les compétences au secteur agricole sur les enjeux liés à la qualité de l'air et plus particulièrement sur l'ammoniac, pour faire évoluer les pratiques agricoles. Différentes approches sont prises en compte : économiques, agronomiques, sanitaires, mais aussi les co-bénéfices associés telles que la réduction des odeurs, la quantité des effluents à épandre...



Des formations aux conseillers agricoles des chambres d'agriculture afin qu'ils accompagnent les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques pour éviter la volatilisation de l'ammoniac.



Des essais au champ pour obtenir des données locales. Les pertes d'azote/ha sur une culture d'hiver seront estimées selon le type d'intrant (digestat liquide, biochar, ammonitrate, urée), le matériel utilisé et le délai d'enfouissement.



Des interventions auprès des agriculteurs, actifs ou en devenir, lors de réunions techniques ou de journées portes ouvertes.



Différents outils de communication pour sensibiliser sur ces nouveaux enjeux et proposer des leviers d'action.



Un webinaire sur l'ammoniac en agriculture sera proposé aux professionnels de santé pour les sensibiliser sur ce facteur de risque dans certaines maladies respiratoires.

➔ 7 partenaires mobilisés

Porteur du projet :

Financier du projet :

